

Ancienneté de service.

Années de service.	Institu- teurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses	
1—5	20	16	2	38
6—10	14	8	1	23
11—15	6	3	4	13
16—20	7	4	4	15
21—25	14	6	—	20
26—30	7	10	1	18
31—35	12	1	4	17
36—40	2	4	1	7
41—45	1	2	1	4
Total ...	83	54	18	155

Traitements communaux.

Les 83 instituteurs touchaient en traitements communaux	118257 fr.
Les 54 institutrices laïques	61131 »
Les 18 institutrices religieuses	13600 »
Total	192988 fr.

La moyenne du traitement communal était :

pour l'instituteur de	1424 fr.
pour l'institutrice laïque de	1132 »
pour l'institutrice religieuse de	755 »

Suppléments de traitement.

64 instituteurs et 38 institutrices touchaient en suppléments de traitement la somme de $34750 + 15693,75 = 50443,75$ fr. 19 instituteurs et 16 institutrices n'avaient pas encore droit aux suppléments de traitement.